

Profil de risques admissibles

- Financièrement stables
- Bâtiments de condition bonne à supérieure avec services appropriés à l'occupation (pour les bâtiments âgés ou convertis, l'électricité, le chauffage et la plomberie doivent être restaurés en conséquence)
- Bonne protection contre l'incendie et le crime.
- Au moins 75% des recettes provenant des produits manufacturés.
- Jusqu'à 25% des recettes peuvent provenir de travaux d'installation au Canada (pas d'installation aux États-Unis)
- Établissements aux États-Unis se limitant à des bureaux ou à de petits entrepôts

Extensions de garanties

OPTIONS GARANTIES MULTIPLES MANUFACTURIER *Biens*	LIMITE
Arbres, arbustes et plantes naturels en plein air	10 000 \$
Bâtiments nouvellement construits (sur les lieux désignés)	250 000 \$
Biens meubles des dirigeants et du personnel	25 000 \$
Bris des glaces & Protection contre l'inflation	inclus
Carence des prestataires de services – Dommages matériels	100 000 \$
Colis Postaux	10 000 \$
Complément d'assurance – Applicable à chaque extension (sauf exception)	50 000 \$
Comptes clients	100 000 \$
Contenu nouvellement acquis	100 000 \$
Dispositions légales visant la construction	inclus dans la limite du bâtiment
Documents de valeur	100 000 \$
Dommages indirects	25 000 \$
Dommages à des biens faisant l'objet de travaux	25 000 \$
Dommages occasionnés aux locaux du fait d'un vol	10 000 \$
Enseignes extérieures et Objets d'art	25 000 \$
Expositions & emplacements temporaires	50 000 \$ chacun
Frais de déblai	50 000 \$
Frais de dépollution du sol	25 000 \$
Frais de services d'incendie et Recharge du matériel de protection contre l'incendie	50 000 \$ chacun
Honoraires professionnels	50 000 \$
Installation	50 000 \$
Marques et étiquettes	25 000 \$
Pannes informatiques	25 000 \$
Patrons, moules et matrices	25 000 \$
Pénalités contractuelles pour non-livraison	25 000 \$
Périodes de pointe	25% marchandises (150 000 \$ max.)



*Points saillant
de l'extension
Option Garanties
Multiples
Manufacturier*

Extensions de garanties (suite)

OPTIONS GARANTIES MULTIPLES MANUFACTURIER *Biens*	LIMITE
Pierres industrielles et métaux précieux	50 000 \$
Récompense – Incendie volontaire	25 000 \$
Remplacement ou modification des serrures	25 000 \$
Représentants de commerce	25 000 \$
Situations nouvellement acquises	1 000 000 \$ bâtiments 250 000 \$ matériel
Transport par voie terrestre, voie d'eau ou voie aérienne	50 000 \$

OPTIONS GARANTIES MULTIPLES MANUFACTURIER *Interruption des Affaires*	LIMITE
Carence des fournisseurs – 4 semaines	inclus
Carence des prestataires de services – 4 semaines	inclus
Coûts supplémentaires	50 000 \$
Frais supplémentaires	50 000 \$
Interdiction d'accès par les autorités civiles – 4 semaines (y compris cas fortuits)	inclus

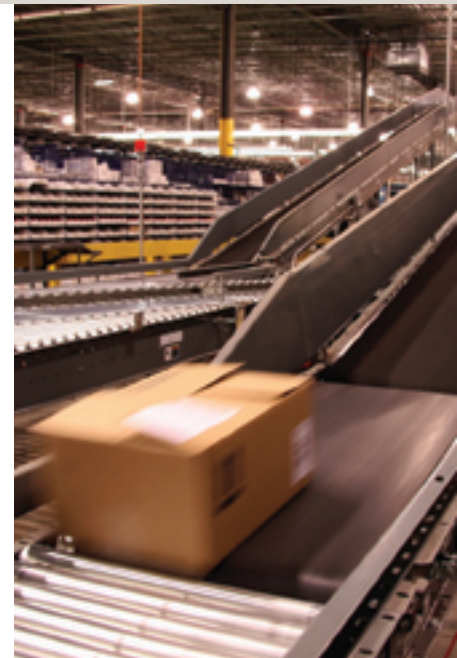
OPTIONS GARANTIES MULTIPLES MANUFACTURIER *Crime*	LIMITE
Contrefaçon des cartes de crédit	7 500 \$
Fraude informatique	7 500 \$
Fraude téléphonique	7 500 \$
Garantie contre les détournements, la disparition et la destruction	7 500 \$
Paie (formule étendue)	7 500 \$

OPTIONS GARANTIES MULTIPLES MANUFACTURIER *Responsabilité Civile*	LIMITE
Collision d'ascenseurs ou de monte-charge	100 000 \$
Dommages corporels, dommages matériels et privation de jouissance Incluant : Préjudice personnel – Actes médicaux occasionnels	à déterminer
Enlèvement de produits défectueux	50 000 \$
Frais de Rappel de produits	50 000 \$
Frais de lutte contre l'incendie	100 000 \$
Non-conformité aux devis	25 000 \$
Préjudice imputable à la publicité	1 000 000 \$
Responsabilité civile des administrateurs d'avantages sociaux	1 000 000 \$
Services techniques internes	inclus
Vendeurs (formule étendue)	inclus

GARANTIES FACULTATIVES	LIMITE
Responsabilité Umbrella	à déterminer

SERVICES OFFERTS	LIMITE
Prévention des sinistres et inspection	à déterminer

Les limites peuvent être augmentées sur demande



*Points saillant
de l'extension
Option Garanties
Multiples
Manufacturier*